

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 11 (1981)
Heft: 11

Rubrik: Ici Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ici Genève

Echos et propos

A l'écoute des sourds

L'animation des grands jours régnait, le dernier week-end de septembre, au Centre de Montbrillant où se déroulaient les Journées internationales de la surdité: kermesse, portes ouvertes à l'école et bal public au Palladium. Cette manifestation avait pour but à la fois de mieux faire connaître aux Genevois, aux amis suisses et étrangers, cet espace dont les responsables veulent faire le «point de rencontre de la communauté des sourds de Genève» et de prouver ce dont les sourds sont capables par eux-mêmes. Bel exemple de ténacité et de confiance, car il a fallu plusieurs mois aux organisateurs pour tout mettre au point. Le bénéfice réalisé au cours de ces journées permettra de financer la formation d'un enseignant sourd.

Pour le spectateur entendant, c'est une expérience passionnante que d'assister à ce type de rencontre. Assister est bien le terme propre car le Centre de Montbrillant était, pour la circonstance, plus que jamais le domaine des sourds. Ils s'y trouvent visiblement bien, le terrain est grand et les bâtiments suffisants: l'école primaire, remarquablement équipée; la «maison» où avait lieu la vente d'objets divers, dont certains fabriqués par les enfants eux-mêmes; et la cafétéria tout récemment inaugurée, lieu central très sympathique dont la décoration rustique a été entièrement conçue et faite par les sourds.

C'est un spectacle étonnant que de voir tant de personnes évoluer, en pa-

reille circonstance, dans une atmosphère calme qui n'exclut ni la bonne humeur ni les rires. Pas de cri d'interpellation bruyante. A part le vrombissement des voitures téléguidées de «L'auto modèle sourd romand» disputant des courses, aucun bruit inutile. Seul élément de frustration pour les entendants: le spectacle vidéo permanent dont les bandes ne comportent pas de sous-titre. Pourquoi frustrant? Parce qu'il est fascinant de voir sur l'écran, comme autour de soi d'ailleurs, pratiquer avec maestria la langue des signes, mais pénible d'ignorer de quoi il peut bien être question... En sortant, c'est avec conviction que l'on signe la pétition demandant que les programmes de télévision comportent plus fréquemment des sous-titres à l'intention des non-entendants, bien que, face à ces «bilingues», on se trouve en fait très démuné de moyens d'expression!

Dans l'assistance se trouvait le premier élève inscrit à l'ouverture de l'école, en 1929. Un sourd profond. Il a sans doute apprécié les efforts faits pour que le Centre de Montbrillant soit de mieux en mieux adapté aux besoins de ceux qui y passent leur scolarité, comme de ceux qui y viennent pour leurs loisirs. Le Centre de rencontres, d'accueil et de loisirs (CRAL), qui comprend une équipe d'animation de six personnes et un permanent social, est l'un des tout premiers lieux de ce type existant en Suisse romande. Il est ouvert à tous les membres de la communauté des sourds de Genève, les lundi, mercredi et vendredi de 20 h. à

24 h., pour des rencontres amicales, jeux (billard), activités manuelles, sorties... Un club d'ânés en fait partie. Par ailleurs, des cours de la langue des signes viennent de reprendre, le mardi à 17 h., et le mercredi à 17 h. et 19 h. (tarif: Fr. 100.— pour 4 mois). Renseignements sur place, au chemin de Vincyl 2b, ou en téléphonant au responsable de la Communauté protestante des sourds, le pasteur J.-P. Menu, au 35 67 27. Sur place, à la maison de Montbrillant, se trouve un appareil, mais il s'agit d'un télécrit, n° 34 94 22, dont peu de correspondants sont équipés pour l'instant.

Pratique du social

Vacances de neige

L'hiver dernier, l'Hospice général faisait pour la première fois la tentative d'organiser des séjours de neige au chalet Florimont, à Gryon-sur-Bey (art. 1200 m). Grand succès immédiat qui a conduit les organisateurs à renouveler l'expérience pour 1982, pendant la basse saison. Du 19 janvier au 23 mars, le chalet sera ouvert à tous les retraités du canton pour des séjours d'une semaine au minimum, de trois semaines au maximum (débutant le

Hiver 81, un beau souvenir.



mardi). L'hébergement se fait en chambres de 1 ou 2 lit(s). Un médecin et une infirmière peuvent se rendre sur place si nécessaire. Les services d'un moniteur seront mis à la disposition des amateurs de ski de fond, l'institution se chargeant si nécessaire de la location du matériel. Les possibilités de promenades sont nombreuses, de petites excursions en car seront organisées et des activités artisanales compléteront à l'intérieur l'éventail des distractions offertes.

Tarif par jour et par personne: 1 chambre à 1 lit, Fr. 27.—; 1 chambre à 2 lits, Fr. 24.—. Prix du transport aller-retour en car: Fr. 20.—. Renseignements et inscriptions: Hospice général, service des personnes âgées, tél. 36 31 32.

Point de rencontre pour les femmes

L'Ecole-club Migros de Genève, rue du Prince 3, lance cet automne un nouveau projet social: donner à toutes les femmes qui voudront saisir cette opportunité l'occasion de se réunir chaque semaine, le mercredi après-midi, pendant deux heures. Un point de rencontre où l'on se rend, sans bourse délier et sans engagement, quand l'envie vous en prend, pour rompre avec les habitudes et établir des contacts. Très souple, le programme s'établira en partie en fonction des suggestions des usagères et comprendra: discussions sur livres, films, articles ou thème suggéré, partage d'expériences... Une garderie d'enfants est prévue.

Renseignements: tél. 28 65 55.

Avantages accordés aux retraités à Genève

Précision, clarté et concision, c'est ce que l'on est en droit d'attendre d'un memento pratique. Dans cette optique a été préparé cet été au CREDIS un document très simple, dont la nécessité devenait de plus en plus évidente, résumant en 8 pages les facilités auxquelles peuvent prétendre les retraités du canton. Rubriques couvertes: transports, spectacles, cinéma, musées, clubs, cours, sports, voyages, vacances, excursions, autres avantages. Les indications essentielles sont données succinctement, le lecteur désireux de se renseigner de façon plus approfondie trouvant pour chaque sujet l'indication du service ou de l'organisme auquel s'adresser. Destiné entre autres à être remis aux personnes suivant les cours de préparation à la retraite, ce memento est disponible gratuitement, au CREDIS, tél. 43 27 00 ou à l'Hospice général, service des personnes âgées, tél. 36 31 32.

O. B.

Points de repère

Centre social protestant: Le 4 novembre, promenade pédestre de Bernex au Lignon. Pour s'inscrire, téléphoner au 20 78 11, activités du troisième âge.

Fédération des clubs d'âinés: Le 18 novembre, spectacle des Galas Karsenty, «Madame est sortie», au Grand Casino. S'inscrire dans les clubs, nombre de billets limité.

Répétitions de l'Orchestre de la Suisse romande: Elles ont lieu le matin. Les personnes s'y intéressant peuvent s'inscrire à l'Hospice général, service des personnes âgées, tél. 36 31 32.

Cours d'espéranto: M. Stakian, qui a donné gratuitement des cours ces deux dernières années à une vingtaine de membres des clubs, est disposé à se rendre lui-même dans ceux qui lui en feront la demande. S'adresser au président ou à la présidente de votre club.

Concours de yass: Prévu au cours du mois de novembre.

Centre d'artisanat et de détente de la Chapelle sur Carouge: Pendant la saison d'hiver, le centre est ouvert les lundi, jeudi et vendredi toute la journée. Au programme: macramé, dentelle, fri-volité, émail, rotin...

Club des âinés de Plainpalais: Il se prépare à célébrer avec éclat ses 10 années d'existence, anniversaire qui sera marqué d'une pierre blanche. Il sera commémoré en même temps que le souper de l'Escalade, le 9 décembre, à la salle communale de Plainpalais: une double raison de ne pas manquer cet événement.

Pour sa vente fixée au 7 novembre, il désire la présence de membres des autres clubs d'âinés du canton. A la salle communale de Plainpalais: marché, artisanat, bric-à-brac, cinéma, démonstrations de techniques artisanales, repas, buffet, boissons... Grande journée en perspective!

O. B.

Economisons de l'énergie dans les bâtiments

Il est grand temps que chaque citoyen conscient de l'importance de l'énergie étudie sérieusement les possibilités d'économies ci-dessous et, le cas échéant, les réalise, ce qui ne sera d'ailleurs pas sans incidence heureuse sur son portemonnaie.

Les interstices des portes et des fenêtres sont-ils suffisamment étanches? Un morceau de papier suffit à le déterminer: si on parvient à le tirer une fois porte ou fenêtre fermée, l'interstice est trop grand.

De la chaleur se perd-elle par le toit? L'hiver dernier, la neige a-t-elle fondu plus rapidement sur votre toit que sur celui du voisin? Si oui, la chaleur produite dans votre demeure n'y a pas été étrangère. Il vaut mieux isoler le toit ou le plancher du grenier.

Les robinets fuient-ils? Additionnées, les gouttes font des centaines de litres. Faites réparer vos robinets!

Les radiateurs sont-ils pourvus de soupapes thermostatiques qui réduisent automatiquement le chauffage quand des sources de chaleur étrangères (soleil, bougie allumée, présence de plusieurs personnes, etc.) interviennent? En prévision de l'hiver, le thermostat de la chaudière est-il réglé sur 80°, et celui du boiler, entre 55° et 60°?

Le brûleur a-t-il été contrôlé cette année par l'entreprise qui l'a livré ou par un concessionnaire spécialisé dans le service d'entretien?

Le monteur a-t-il déterminé le rendement de la combustion et vous en a-t-il fait part? Ce rendement doit s'élever à 84% au moins et, dans une bonne installation, à 87% et plus.

Les températures suivantes sont à considérer comme des limites à ne pas dépasser pendant la période de chauffage: locaux de séjour et bureaux: 20°; chambres à coucher: 16°. De nuit, ces températures sont à abaisser de 5% au moins.

Possédez-vous un thermomètre étalonné qui vous permette de mesurer correctement la température des locaux? Il faut le fixer sur une paroi, à hauteur de poitrine, à une certaine distance d'une porte.